



**DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
VALANT REGLEMENT DE CONSULTATION**

**Conduite et entretien des installations thermiques de la Maison du Parc
Lot 1 - conduite et maintenance des installations de chauffage, de ventilation, d'eau chaude
sanitaire**

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Consultation simplifiée, marché alloti passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Le marché a pour objet une prestation de conduite et maintenance des installations de chauffage, de ventilation, d'eau chaude sanitaire et de climatisation jusqu'aux terminaux compris de la Maison du Parc et l'installation de chauffage du bâtiment de la mairie de Saint Gervais sous Meymont.

Ce marché a pour objectifs principaux :

- Le confort permanent des occupants suivant la réglementation en vigueur, la continuité de service et le dépannage dans des délais limités ;
- Le maintien des performances des installation, avec la recherche permanente de la réduction des consommations énergétiques.



Les missions sont définies dans le cahier des clauses techniques particulières joint à la présente consultation et qui constitue une pièce du marché.

Les travaux demandés donnent lieu à un marché alloti passé en procédure adaptée selon les articles L 2113-10 et R-2113-1 du code de la commande publique.

Les travaux sont répartis en 2 lots désignés ci-dessous :

- **Lot n° 1** : conduite et maintenance des installations de chauffage, de ventilation, d'eau chaude sanitaire
- **Lot n°2** : conduite et maintenance des installations de climatisation

Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Pour chaque lot, le contrat sera conclu pour 1 année et reconductible expressément trois fois.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront:

1. Engagement sur la rapidité et l'efficacité des interventions : 40%
2. Compétences mobilisées : 30%
3. Montant de l'offre : 30%

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée et le devis remis par l'entreprise.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du lot 1 :

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :



7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de la facture correspondante.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures pourront être transmises par voie dématérialisée à l'adresse suivante : compta@parc-livradois-forez.org.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour **6 octobre 2023 – 12 H** (dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Le cahier des Clauses Techniques Particulières signé
- ✓ Le délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Les références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Descriptif des moyens humains et du matériel pour les prestations demandées : détail de la composition de l'équipe, compétences, qualifications et moyens professionnels, désignation d'un interlocuteur référent et de son suppléant, ...
- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis détaillé (modèle, coût unitaire et quantité pour les matériels, nombre de journées de travail, coûts journaliers du ou des intervenants ainsi que les frais annexes...).

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez